

Votre S.I. est-il performant ?

Systeme hétéroclite. Evolution des métiers. Réduction des coûts.

CXP Consulting

Audit des systèmes d'information

Mesure de la performance globale du système d'information en regard des besoins métiers actuels et futurs (3 à 5 ans).

Qualification du S.I. en regard des bonnes pratiques.

Définition des axes d'évolutions à privilégier afin d'accompagner la société dans son développement et préserver sa compétitivité.



Systemes d'Information : pour anticiper vos besoins futurs, recherchez l'efficience

Mode Preventio

Dans le cadre de ses prestations d'assistance aux entreprises en matière de système d'information, Le CXP réalise des missions d'audit des systèmes d'information. L'objet de ces prestations est d'établir un état des lieux des processus métiers, d'identifier les besoins et de proposer une cible fonctionnelle et technique du Système d'Information.

3 phases distinctes :

- Constaté les manques ou écarts d'un SI par rapport au besoin métier
- Positionner les bonnes pratiques du SI/métier
- Identifier les gisements de productivité et de performance

Audit > Diagnostic >

1 Cette phase est un état des lieux qui consiste à inventorier les principaux dysfonctionnements et à en identifier les causes probables qui trouvent leurs origines sur les domaines :

- Fonctionnel : Règles de gestion & Données structurantes métier vs Fonctionnalités SI
- Organisationnel : Processus métier vs flux SI
- Technique : Performances & disponibilité vs Capacité technique SI
- Implémentation : Conduite de projet vs Démarche de mise en œuvre
- Gouvernance : SLA vs Organisation & ressources DSI

A partir d'un Template Audit Projet CXP qui est préalablement personnalisé en le rapprochant de votre contexte, des interviews sont menées auprès de différents interlocuteurs tant du côté de la Maîtrise d'Ouvrage que de la Maîtrise d'Œuvre.

2 Le consultant CXP édite un rapport d'audit constitué du tableau d'analyse et une synthèse des points clés.

Diagnostic :

- Qualitatif & quantitatif par méthode AMDEC
- Analyse de risque CXP
- Indicateurs visuels de l'ensemble des points analysés mettant en évidence les zones de dysfonctionnement ou d'amélioration

Exemple de synthèse sur un domaine. Chaque item renvoie sur une fiche explicative.

Elevé = 10 Bloquant = 10 Faible = 10
Moyen = 5 Moyen = 5 Moyen = 5
Rare = 1 Faible = 1 Forte = 1

Risque	Probabilité	Gravité	Parade	Criticité
Manque de culture projet logiciel par la MOA	10	10	10	10
Manque de description des rôles & attributions MOA	5	1	1	1
Manque de description des rôles & attribution MOE	10	10	10	10
Démarche projet difficile à suivre	5	5	5	5
Manque de stabilité & disponibilité des ressources MOA	10	10	10	10
Manque de stabilité & disponibilité des ressources MOE	10	10	10	10
Manque de pilotage projet et prise de décision	10	10	10	10
Manque de motivation du management	10	10	10	10
Manque de compréhension de la logique logiciel	10	10	10	10
Manque de supports exemples pour la MOA	10	10	10	10
Eloignement géographique des ressources	10	10	10	10

Projets informatiques : pour sortir d'une période de crise, activez la clause d'audit

Mode Curatio

Le CXP réalise des missions d'audit des projets d'informatisation à tout stade d'avancement. L'objet de ces prestations est d'identifier et de mettre en évidence les causes ayant conduit le projet à ne plus être sous contrôle. Sur la base de l'analyse des causes génératrices des dysfonctionnements avérés ou potentiels, l'équipe projet peut établir un plan d'actions afin de recouvrer la maîtrise du projet.

3 phases distinctes :

- Identifier les dysfonctionnements dans le déroulement d'un projet
- Déterminer les causes réelles
- Identifier des voies d'amélioration ou de remise en conformité

Plan d'amélioration

3 Le consultant CXP établit avec l'équipe projet un recensement des principales actions possibles.

Ces actions d'amélioration feront l'objet d'une formalisation d'un plan d'actions issu des décisions qui seront prises par le comité projet.

Les actions d'amélioration envisageables se déterminent à partir d'une analyse de la situation réalisée à partir des matrices MOFF/SWOT.

Les points d'amélioration sont ordonnés par :

Rapidité de mise en œuvre

Impact d'amélioration ou plus value

Coût d'implémentation.

Un degré d'urgence ou de criticité est appliqué par cause identifiée permettant de prioriser les actions associées. La faisabilité de ces actions fait l'objet d'une évaluation pour retenir celles qui auront le plus d'incidence et la plus grande facilité de mise en œuvre.

Dérive budgétaire.

Perte de contrôle.

Dysfonctionnement MOA–MOE.

Réalisation **sous 10 jours**, d'un état des lieux des causes de dysfonctionnement

[Fonctionnel, Organisationnel, Technique, Gouvernance].

Prescription d'une prospective des actions d'amélioration.



Le Centre d'Expertise des Progiciels

Le CXP est depuis 38 ans un cabinet de conseil et d'analyse spécialisé dans les progiciels. Combinant connaissance du métier (anciens responsables opérationnels du monde du service et de l'industrie), connaissance du monde du progiciel et des systèmes d'information, ses consultants sont des professionnels expérimentés en conduite de projets.

Contactez Caroline Bonnard (cbonnard@lecxp.com) au **01.53.05.05.62**